

**D'ici la fin 2016, Bruxelles aura aussi sa "Cité des métiers" Agence Belga ,**  
18 juin 2015, [www.rtl.be](http://www.rtl.be)



(Belga) D'ici la fin de l'année 2016, Bruxelles aura sa "Cité des métiers", un concept érigé au rang de label, appliqué dans onze pays. Il s'agira d'un lieu, accessible gratuitement, sans rendez-vous, pour tout un chacun, étudiant, chercheur d'emploi, où les acteurs institutionnels ou non, de l'emploi et de la formation, francophones et néerlandophones partageront leurs ressources au service de l'utilisateur, en dehors du contexte institutionnel, ont annoncé jeudi le ministre de l'Emploi et de l'Économie, Didier Gosuin, ainsi que les directions d'Actiris, de Bruxelles formation et du VDAB.

L'endroit est déjà choisi: les 1.200 m<sup>2</sup> du rez-de chaussée de la tour Astro, située le long de l'avenue de l'Astronomie et qui subit actuellement une cure de rénovation en profondeur. Réaménagé aux standards passifs, l'immeuble abritera Actiris, le VDAB et Bruxelles formation. Le rez-de-chaussée constituera concrètement un véritable portail d'accès et d'aiguillage où 35 conseillers mis à disposition de la Cité par les différents acteurs orienteront la personne, qu'elle soit élève d'école primaire, personne en recherche de reconversion professionnelle, ou jeune diplômée vers les instruments qui lui permettront de réaliser ses objectifs professionnels. Une étude de la Sonocom citée jeudi par Didier Gosuin, a révélé qu'au cours de l'année 2012, 73,1% des jeunes n'avaient pas eu recours à une aide d'orientation durant leurs études, et 71,9% n'avaient pas bénéficié d'un accompagnement individualisé à la sortie de leur parcours scolaire. A Bruxelles, la complexité institutionnelle renforce la lourdeur administrative des démarches à entreprendre pour trouver un emploi. Le concept de Cité de métiers est né à Paris en 1993. Érigé en label, il est reconnu dans 11 pays (Belgique, Togo, Argentine, Chili, Espagne, Italie, Portugal, République Maurice, Suisse, Allemagne, et France). Le dossier de labellisation de la Cité des métiers de Bruxelles a été accepté à Paris, le 20 mai dernier. (Belga)